

En synthèse :

Pas vraiment de scoop pendant cette réunion :

- La Direction est **en attente des nouvelles consignes gouvernementales** pour adapter au besoin les mesures mises en place à la Cnam

Nous avons profité de cette réunion pour aborder les points suivants :

- Le **report éventuel des congés** ... pas prévu à cette date
 - Le **Forfait Mobilité Durable** : toujours à l'étude au niveau Ucanss
 - Nouvelle **Assistante Sociale** à la Cnam en période de télétravail massif
-

1. Gestion crise COVID à la Cnam

On reste sur le fonctionnement actuel : **télétravail 5/5j pour tous** et possibilité de revenir 1 jour par semaine sur site pour ceux qui le souhaitent.

Tous les sites Cnam ont été ré-ouverts pour permettre cet éventuel retour sur site.

Sur le siège 100 à 120 personnes sont présentes, il n'y a pas eu d'inflation du nombre depuis la possibilité de revenir 1 jour par semaine sur site.

La direction souhaite maintenir cette soupape de 1 jour sur site mais les annonces gouvernementales pourraient la remettre en cause.

La dernière **Enquête sur le ressenti des collaborateurs** donne des résultats stables en nombre de réponse comme dans l'évaluation de la situation : plutôt bonne, notamment sur la qualité et la fréquence des relations avec le management et le reste des équipes.

2. Report des congés, RTT ?

Il n'y a pas de décision prise par la Direction sur un éventuel report généralisé des congés ... , mais, ..., *une analyse de la situation des soldes de congés est en cours*. La DRH est en réflexion sur la pertinence de permettre le report des jours de repos compte tenu des RPS qui nécessiteraient plutôt une prise de jours de congés.



Compte-rendu Réunion des Délégués Syndicaux avec la Direction de la Cnam en date du 29 Janvier 2021

3. Forfait mobilité Durable : dur-dur ...

Car nous n'avons **toujours pas beaucoup de nouvelle** sur les travaux en cours entre l'Ucanss et les organismes, dont la Cnam !

Et pourtant, l'Ucanss propose d'étudier cette mesure, applicable depuis Mai 2020 avec les Directions d'Organismes (Cf <https://guidelc.ucanss.fr/co/LC019-20.html>

)

Et les choses bougent dans le privé: les entreprises sont de plus en plus nombreuses à mettre en place ce *forfait mobilité durable* pour soutenir les efforts écologiques de leurs employés : avec une exonération allant jusqu'à 500 Euros par an depuis le 1^{er} janvier !

Enfin, pendant sa présentation des Vœux, notre Directeur a même *avoué* venir à vélo au travail ...

Mais les modalités de mise en place restent à voir : décision unilatérale de l'employeur ou négociation ? Pas encore défini ...

L'objectif de la Direction est une construction du dispositif au 1er trimestre

4. Nouvelle Assistante sociale

Un service de permanence d'assistante sociale est assuré par Mme Marie LANCEL, assistante sociale diplômée d'état.

Même en cette période de confinement, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'assistante sociale au 01 72 60 16 46 ou par mail : marie.lancel-ext@assurance-maladie.fr et m.lancel@socialinter.fr.

Son périmètre d'intervention en cette période de télétravail massif va être revu et diffusé bientôt !

Prochaine réunion: dès la diffusion des nouvelles annonces gouvernementales !